

## 7.—Principales élévations dans chaque province ou territoire—fin

Province	Altitude	Province	Altitude
	pieds		pieds
<b>Colombie-Britannique—fin</b>		<b>Yukon</b>	
Rochesuses—fin		Saint-Élias	
Goodsir.....	11,676	Logan.....	19,850
Bryce.....	11,507	Saint-Élias.....	18,008
Chown.....	11,500	Lucania.....	17,150
Resplendent.....	11,240	King.....	17,130
King-George.....	11,226	Steele.....	16,439
Consolation.....	11,200	Wood.....	15,880
The-Helmet.....	11,160	Vancouver.....	15,700
Whitehorn.....	11,101	Hubbard.....	14,950
Geikie.....	11,016	Walsh.....	14,780
Bush.....	11,000	Alverstone.....	14,500
Sir-Alexander.....	11,000	McArthur.....	14,400
Freshfield.....	10,945	Augusta.....	14,070
Mummery.....	10,918	Strickland.....	13,818
Vaux (chaîne Vermillion.).....	10,881	Newton.....	13,811
Ball.....	10,865	Cook.....	13,760
Churchill.....	10,500	Craig.....	13,250
Stephen.....	10,485	Badham.....	12,625
Cathedral.....	10,454	Malaspina.....	12,150
Storm.....	10,372	Jeannette.....	11,700
Gordon.....	10,346	Baird.....	11,375
President.....	10,287	Seattle.....	10,070
Odaray.....	10,165		
Laussedat.....	10,015		
Burgess.....	8,463		
Saint-Élias		<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	
Fairweather.....	15,287	Franklin	
Root.....	12,860	Delthore.....	6,800
Monashee		Clark.....	3,000
Begbie.....	8,946		à 4,000
Chaîne de l'île de Vancouver		Rawlinson.....	5,000
Albert-Edward.....	6,968	Nelson-Head.....	1,000
Arrowsmith.....	5,976	Pelly.....	675

## Section 2.—Principaux caractères physiques et économiques des provinces

Au point de vue politique, le Canada se divise en dix provinces et deux territoires. Chaque province, aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) et de ses modifications, est souveraine dans sa propre sphère. A mesure que de nouvelles provinces se sont constituées, elles ont obtenu le même statut politique que leurs aînées. Les territoires du Yukon et du Nord-Ouest sont administrés par le gouvernement fédéral. Les principaux caractères physiques et économiques de chaque province et de chaque territoire sont décrits aux pp. 12-17 de l'*Annuaire* de 1956. Leurs ressources et la mise en valeur de celles-ci sont étudiées dans d'autres chapitres du présent volume.

## PARTIE II.—TERRES

## Section 1.—Ressources

Le tableau 1 donne les renseignements disponibles à l'heure actuelle au sujet des vastes ressources terrestres du Canada et classe les terres en terres agricoles occupées, boisées et autres, ces dernières comprenant les terres urbaines, les tracés de route, l'herbe, la brousse et toutes les terres incultes telles que les muskegs, marais et terrains rocheux. Les relevés pédologiques qu'effectue le ministère de l'Agriculture permettront d'estimer l'étendue de terre arable que possède le Canada et, à mesure que seront terminés les inventaires poursuivis par les provinces, des renseignements supplémentaires concernant les terres non boisées mais impropres à l'agriculture seront disponibles. La Division des forêts du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales évalue à environ 46 p. 100 l'étendue des terres boisées du Canada et, selon le recensement de 1956, moins de 8 p. 100 des terres sont des terres agricoles occupées. Une grande partie des 1,687,691 milles carrés des "autres" terres se trouve dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest dont l'étendue terrestre est de 1,458,784 milles carrés; les terres agricoles occupées y sont pratiquement nulles, et on estime à 275,800 milles carrés la superficie des terres boisées.